

05.06.2018 - 20:46 Uhr

## Assemblée générale de l'ASIG: Réduire les émissions de CO2 de 50 % grâce au gaz

Zürich (ots) -

La révision de la loi sur le CO2 est un dossier clé pour l'industrie gazière suisse, comme l'a rappelé aujourd'hui Martin Schmid, président de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), à l'occasion de l'assemblée générale de l'association à Berne. Il a réitéré que la branche était fermement décidée à apporter sa contribution à la protection du climat. Cependant, les prescriptions prévues dans le domaine du bâtiment ne sont pas acceptables pour le secteur gazier, car elles sont de facto assimilables à une interdiction des chauffages fossiles.

L'industrie gazière suisse va encourager résolument l'injection de gaz renouvelables ces prochaines années. L'objectif est de porter la part des gaz renouvelables au segment gaz du marché thermique à 30 % d'ici à 2030. Pour que l'industrie gazière puisse continuer de développer la production de gaz renouvelables, il faut améliorer les conditions-cadre. Elle demande par conséquent une affectation partielle de la taxe CO2 à la promotion des gaz renouvelables. La taxe CO2 actuellement payée par l'industrie gazière se monte à plus de 500 millions de francs. Selon le président de l'ASIG, quelque 150 millions de francs devraient à l'avenir être consacrés à la promotion des gaz renouvelables et à d'autres systèmes de chaleur respectueux du climat et de l'environnement.

Un autre chantier qui exige un grand engagement de la branche est la reconnaissance du biogaz comme énergie renouvelable en relation avec la mise en oeuvre du modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014). Dans la situation actuelle, l'industrie gazière doit s'employer dans chaque canton pour la reconnaissance du biogaz. Une situation incompréhensible pour Martin Schmid : « Avec une part de 30 % de gaz renouvelables dans le réseau, nous réduisons les émissions de CO2 de 50 % par rapport au pétrole. »

La branche est par ailleurs préoccupée par la planification énergétique de certaines villes qui définissent une cartographie prévoyant des zones dans lesquelles le gaz pourra encore être utilisé, et d'autres où ce ne sera plus le cas. « Une fois le réseau gazier démantelé, il n'est pas facile de le réhabiliter si l'on veut de nouveau l'utiliser », a mis en garde le président de l'ASIG, qui estime que le gaz est une technologie indispensable pour modeler notre avenir énergétique. « Il crée le lien entre l'électricité et la chaleur ainsi qu'entre l'électricité et la mobilité. Le réseau gazier stockera à l'avenir du courant et sera disponible pour d'autres usages encore. » On parle dans ce contexte de couplage des secteurs ou de convergence des réseaux.

La technologie du power-to-gas permet non seulement de stocker le courant renouvelable excédentaire, mais aussi d'apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, surtout durant les mois d'hiver, à l'heure où le pays est toujours plus dépendant d'importations de courant issu de sources non renouvelables. La Commission fédérale de l'électricité (Elcom) conseille dans sa récente étude sur la sécurité d'approvisionnement 2025 qu'une « part importante du volume d'électricité consommé en hiver » soit produite en Suisse. Les installations de couplage chaleur-force (CCF), comme les blocs de cogénération, sont parfaitement équipées pour ce faire, vu qu'elles produisent conjointement chaleur et électricité. Or, comme l'a précisé le président de l'ASIG, les incitations nécessaires font encore défaut, notamment pour l'exploitation des petits agrégats CCF.

Pas de politique climatique raisonnable sans le gaz

Dans son allocution, Christine Hofmann, directrice suppléante de l'Office fédéral de l'environnement, s'est arrêtée sur le rôle du gaz dans la politique climatique de la Suisse : « Le gaz renouvelable de-vrait jouer à moyen et long terme un rôle crucial dans la mobilité, le domaine du bâtiment et l'industrie ». La table ronde qui réunissait des représentants des milieux politiques et économiques et de l'administration a été dominée par cette question : la politique climatique de la Suisse est-elle sur la bonne voie ou est-elle contradictoire ? Bilan du débat animé : le caractère économique et la compétitivité doivent être pris en considération dans la conception des instruments de politique climatique.

Contact:

Thomas Hegglin, porte-parole de l'ASIG, 044 288 32 62,  
Hegglin@erdgas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059467/100816464> abgerufen werden.